



Ordonnance de télécom CRTC 2006-28

Ottawa, le 6 février 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Requérante

Avis de modification tarifaire

Date de la demande

NorthernTel, Limited Partnership

225

le 5 janvier 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>